Les temps d'activités périscolaires (TAP) pour les enfants de maternelle 2015/2016



Contacts

Direction Enfance-Écoles (DEE) Tél. : 01 39 61 86 24 Nouveau numéro à partir du 27 octobre : 01 79 87 62 90



la ville pour tous

GRATUITES!

Choix de la municipalité pour que tous les enfants puissent y participer.

Activités

Le mardi et le jeudi pour tous les enfants des écoles maternelles.

Des activités d'1 h 30 juste après l'école : de 15 h à 16 h 30.

Les TAP s'inscrivent dans une démarche éducative basée sur l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie de l'enfant et le respect des besoins de l'enfant.

Une nouvelle organisation est mise en place cette année permettant aux Atsem et aux animateurs d'accompagner au mieux votre enfant, en lui proposant des activités tout en tenant compte également du besoin de calme et de repos après une journée d'école.

Sieste

Pour les enfants de petite section, la sieste pourra selon les besoins propres à chaque enfant, se prolonger au-delà de 15 h, une Atsem étant présente au réveil.

Les enfants ont le choix de l'activité ou des jeux.

Pour vous tenir informé(e) tout au long de l'année, les activités seront affichées sur le panneau à l'entrée de l'école.



L'inscription est obligatoire auprès de la DEE. Les enfants non inscrits ne pourront être accueillis.

Les activités se déroulent dans les écoles (locaux scolaires et espaces dédiés aux centres de loisirs).



Vous pouvez les contacter pour toutes questions ou informations à transmettre. Pensez à les prévenir si votre enfant est absent.

Marie-Claude et Paul-Vaillant-Couturier	
 Céline Devaux 	06 47 70 50 79
Victor-Hugo	
 Corinne Lecroq 	06 47 73 15 28
Karl-Marx	
 Julie Bertrand 	07 86 46 69 17
Marcel-Cachin	
 Evelyne Lacombe 	06 47 73 62 52
Jacques-Prévert	
• Magali Rateau	06 47 05 10 59
Gabriel-Péri	
 Mickaël Michel 	06 47 05 49 81
Louise-Michel	
 Alexia Rousseau 	06 70 75 84 39
Paul-Langevin	
 Virginie Rouillot 	07 86 15 65 48
Angela-Davis	
 Anaïs Rolland 	06 47 73 32 81